

Commune de **MUTERSHOLTZ**

REGLEMENT GRAPHIQUE

PLANCHE 3/3

Echelle 1/5000^{ème}

Élaboration POS : 16/02/2003
 Révision POS : 15/05/2005
 Modification n°1 POS : 22/02/2005
 Modification n°2 POS : 14/12/2005
 Modification n°3 POS : 10/07/2011
 Modification n°4 POS : 22/03/2012
 PMU : 22/03/2017

**REVISION DU POS VALANT
 TRANSFORMATION EN PLU**

APPROBATION

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 28/03/2018.

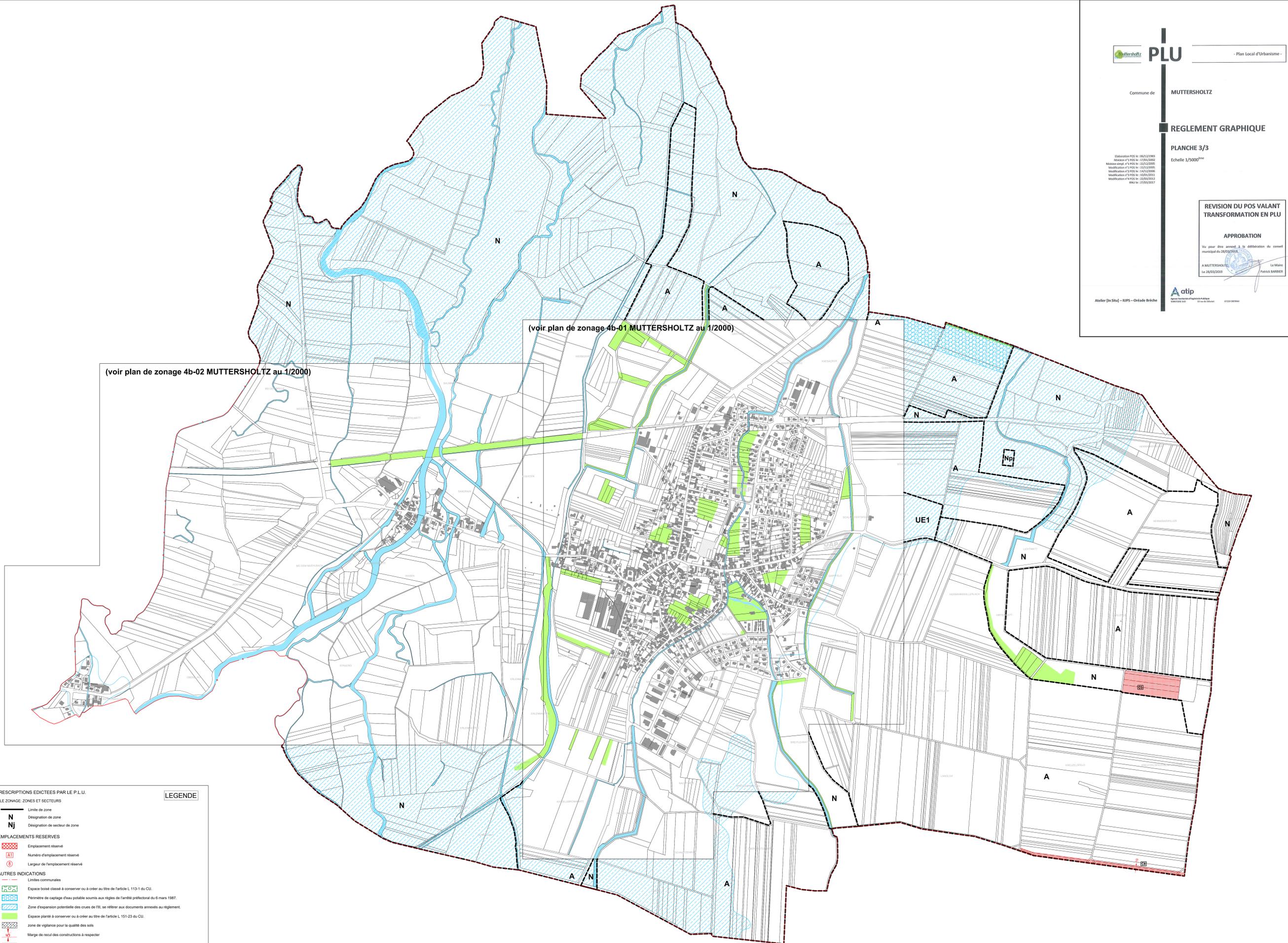
A MUTERSHOLTZ, Le Maire
 Le 28/03/2018 *FRANCK BARBER*



Atelier (In Situ) - RUP - Orde de Brèche

(voir plan de zonage 4b-02 MUTERSHOLTZ au 1/2000)

(voir plan de zonage 4b-01 MUTERSHOLTZ au 1/2000)



1. PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

LE ZONAGE, ZONES ET SECTEURS

- Limite de zone
- N** Désignation de zone
- Nj** Désignation de secteur de zone

2. EMPLACEMENTS RESERVES

- [Hatched] Emplacement réservé
- [A] Numéro d'emplacement réservé
- [8] Largeur de l'emplacement réservé

3. AUTRES INDICATIONS

- Limites communales
- [Green hatched] Espace boisé classé à conserver ou à créer au titre de l'article L. 113-1 du CU.
- [Blue hatched] Périmètre de captage d'eau potable soumis aux règles de l'arrêté préfectoral du 6 mars 1987.
- [Light blue hatched] Zone d'expansion potentielle des crues de III, se référer aux documents annexés au règlement.
- [Dark green hatched] Espace planté à conserver ou à créer au titre de l'article L. 151-23 du CU.
- [Red hatched] zone de vigilance pour la qualité des sols
- [Red line] Marge de recul des constructions à respecter
- [Red line] Périmètre ou secteur faisant l'objet d'une D.A.P.

LEGENDE